



MAS

MAISON DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE SIDA

01 BP 2034 Tel: 20 98 34 55 Bobo-Dioulasso 01

Email: maisonassobobo@yahoo.fr

RAPPORT DE LA MISSION DE PLAIDOYER 2018

Octobre 2018

PARTENAIRES



**Soutenez.
Ne punissez pas.**
www.suparticefrance.org

Sommaire

Introduction	3
I- Objectifs de la mission	3
II- Résultats attendus.....	4
III- Composition de la mission.....	4
III.1- La première étape :	4
III.2- La deuxième étape :	5
IV- Déroulement de la mission.....	5
V- Résultats atteints.....	6
VI- Difficultés et insuffisances	6
Conclusion.....	7
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

Introduction

La politique de lutte contre la drogue et les stupéfiants du Burkina Faso présente à l'instar de celles des pays de la sous région beaucoup d'insuffisances. Essentiellement répressif, le code des drogues offre peu d'espace à l'aspect santé publique. En effet, si l'injonction thérapeutique est évoquée en son article 72, son application pose problème eu égard au manque de structures adéquates. Notre pays ne dispose d'aucune structure spécifique de prise en charge des toxicomanes.

En plus de ces insuffisances, la loi ne protège pas les acteurs terrain en charge de la prévention et de la réduction des risques chez les usagers de drogue, pire des peines sont prévues pour ***ceux qui facilitent à autrui, l'usage illicite des drogues à risque, à titre onéreux ou gratuit soit en procurant dans ce but un local, soit par tout autre moyen (article 52).***

En vue de contribuer à une politique équilibrée, la société civile, sous le leadership de la Maison des Associations de lutte contre le Sida (MAS) a entamé un plaidoyer auprès des autorités administratives et politiques. A cet effet, elle a commandité un audit de la loi n° 17-99/AN du 22 avril 1999. La validation du rapport a eu lieu les 4 et 5 octobre 2018 au cours d'un atelier qui a réuni des représentants d'associations et ONG, des juristes, des spécialistes en droits humains et des personnes ressources du milieu médical. Les participants audit atelier ont mis en place un comité haddock pour l'élaboration d'un document commun de plaidoyer.

La présente mission est la suite logique du plaidoyer déjà enclenché et vise son intensification pour plus d'efficacité. Il s'agit pour la MAS et ses partenaires de veiller à la mise en œuvre des recommandations faites au cours des différents ateliers à travers une interpellation des autorités à savoir l'Assemblée Nationale et les ministères impliqués dans la lutte contre la drogue.

I- Objectifs de la mission

- Contribuer à une révision de la politique nationale de lutte contre la drogue au Burkina Faso en insistant sur la nécessité de prendre en compte les aspects sociaux et sanitaire ;
- Obtenir des autorités politiques et administratives un engagement à créer dans un délai acceptable deux structures spécifiques de prise en charge médicale et de réinsertion des usagers de drogues.

II- Résultats attendus

Les plus hautes autorités du pays sont favorables à une révision de la politique nationale de lutte contre la drogue et s'engagent à une reformulation de la politique dans un bref délai ;

Un engagement est pris pour créer dans un délai acceptable deux structures spécifiques de prise en charge médicale et de réinsertion des usagers de drogues.

III- Composition de la mission

Le plaidoyer s'est déroulé en deux étapes :

III.1- La première étape :

Elle a eu lieu les 14 et 15 Septembre : cette activité n'était pas programmé est une opportunité qui nous a été offerte à travers la visite Madame Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Suisse, présidente de la Global Commission on Drug Policy. En effet, madame Dreifuss était présente au lancement de la loi type de l'Afrique de l'ouest. A cette occasion, la présidente de la MAS l'a invitée à venir visiter la MAS afin de partager son expérience en matière de plaidoyer avec la société civile et éventuellement nous accompagner auprès des plus hautes autorités du pays.

A cette occasion, plusieurs rencontres ont été organisées :

- Dans la soirée du 14 septembre, une rencontre avec la société civile au siège de la Coordination des réseaux et associations de lutte contre le sida (CORAB). 32 responsables d'associations et ONG de lutte contre le Sida et la drogue ont pris part à cette rencontre. Cette rencontre ont permis à la société civile de bénéficier de l'expérience de Madame Dreifuss. Les activités réalisées par la société civile, les difficultés rencontrées par les communautaires en matière de lutte contre la drogue dans notre pays et les insuffisances liées au code des drogues ont été exposées à l'hôte du jour. Diverses pistes ont été explorées pour une meilleure mobilisation des ressources et réorganisation de la lutte ;
- Toute la journée du 15 septembre a été consacrée à des visites aux autorités gouvernementales (ministère de la santé, ministère de la justice et des droits humains, ministère de la sécurité), au président de l'Assemblée Nationale et à la mairie centrale de la commune de Ouagadougou. Au cours de ces rencontres, les échanges ont porté sur le code des drogues du Burkina, l'organisation de la lutte

contre la drogue dans notre pays et les infrastructures de Réduction des Risques (RdR) liés à l'usage des drogues;

III.2- La deuxième étape :

Elle s'est déroulée du 16 au 18 Octobre 2018.

Dans un premier temps, la délégation de la MAS a pris part à une rencontre du comité hadock en vue d'élaborer un document de plaidoyer. Ce comité a été mis en place à l'issue de l'atelier de validation du rapport d'audit de la loi antidrogue en vigueur dans notre pays pour peaufiner une stratégie commune de plaidoyer. Il est composé de :

- Le point focal de la Commission Ouest Africaine sur les Drogues en la personne de Madame Christine KAFANDO ;
- Madame le Secrétaire permanent du comité nationale e lutte contre la drogue (CNLD)
- Quatre représentants de la société civile de la (MAS, CORAB, ALUBJ) ;
- Un représentant du Secrétariat Permanent du Conseil national de lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) ;
- Deux personnes ressources : Pr Arouna OUEDRAOGO, chef de service de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO de Ouagadougou (CHUYO) et ...

IV- Déroulement de la mission

La mission s'est déroulée du 16 au 18 octobre 2018 à Ouagadougou. La première étape fut la rencontre du comité haddock en vue de l'élaboration du document de plaidoyer de la société civile. Avant la réunion du comité, l'équipe de la MAS a soumis à l'appréciation des membres du comité un document de base. Le comité s'est retrouvé dans le bureau du professeur Arouna Ouédraogo les 16 et 17 octobre en vue de finaliser le document proposé. Sept membres du comité résidant à Ouagadougou se sont joints à l'équipe de la MAS pour les travaux du comité ; les autres membres empêchés ont fait parvenir leurs observations qui ont été intégrées dans le document final.

Rendez-vous a été pris avec la commission santé de l'Assemblée Nationale. Le président de la commission santé se dit favorable à une rencontre mais suggère que les ONG Responsabilité Espoir Vie Solidarité positive (REVS+) et l'Initiative Privée Communautaire (IPC) qui ont formulé la même demande se joignent à la MAS pour



une rencontre commune, ce qui à son avis donnerait plus de force à l'action. Il s'est engagé à user de tout son poids pour que le président de l'Assemblée Nationale porte la voix des acteurs de lutte contre la drogue dans notre pays. Pour des raisons de calendrier, les trois structures n'ont pas pu coordonner leurs programmes à temps et la rencontre a été repoussée au mois de janvier 2019.

V- Résultats atteints

- L'accompagnement de Madame Ruth Dreifuss nous a permis d'enregistrer d'importants résultats. En effet, le président de l'Assemblée Nationale s'est engagé à user de son pouvoir pour accompagner la société civile en vue d'une relecture de la loi anti drogue. Il s'est dit prêt et attend la prochaine visite de la MAS. Il nous a recommandé de prendre contact avec le président de la commission santé. Au niveau du ministère de la justice, notre visite a eu un écho favorable, le ministre s'est dit également favorable à une relecture de la loi. Madame Dreifuss lui a remis un exemplaire de la loi type. Monsieur le ministre a promis s'en inspirer ;
- Un document a été élaboré par la société civile pour servir au plaidoyer auprès de la représentation nationale ;
- La MAS a acquis une certaine notoriété dans le domaine du plaidoyer au plan national. C'est ainsi que la MAS est fréquemment invitée à partager son expérience aux cours des diverses rencontres organisées au niveau national, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Programme régionale de réduction des risques liés à la drogue et des co-morbidités VIH/TB (PARECO) ;
- Le président de la commission santé de l'Assemblée Nationale a invité la MAS et les ONG REVS+ et l'Initiative Privée Communautaire (IPC/BF) à une rencontre de ladite commission afin d'outiller l'outil pour défendre une éventuelle proposition de loi.

VI- Difficultés et insuffisances

Les principales insuffisances à relever sont :

- Le retard dans la mise en œuvre de certaines activités essentiellement dû à un problème de disponibilité des autorités mais aussi au retard dans la mise à disposition des ressources ;



- Le retard dans la transmission du rapport d'activités au partenaire ;
- La dernière visite à l'Assemblée Nationale n'a pas eu lieu par manque de coordination entre la MAS, REVS+ et l'IPC. En outre, l'Assemblée Nationale était en session durant tout le mois de Décembre.

Conclusion

Le plaidoyer étant un processus continu et dynamique, nous avons des motifs de satisfaction même si aucune action décisive n'a pas encore été prise au niveau de l'assemblée nationale. Nous notons une volonté manifeste de faire bouger les choses dans le bon sens ; la société civile Burkinabé est décidée et très engagée dans ce sens. Une action concertée est en cours et permettra de parler le même langage pour plus de résultats.

Nous voulons traduire toute notre satisfaction et notre reconnaissance aux partenaires sans lesquels il ne pourrait voir jour, il s'agit de la West Africa Civil Society Institute (WACI) et la West Africa Drug Policy Network (WADPN). Nous n'oublions pas les autorités qui nous ont ouvert leurs portes à savoir : le ministère de la sécurité, le ministère de la santé, le Conseil national de lutte contre le Sida (SP/CNLS), le Comité national de lutte contre la drogue (SP/CNLD) et le Programme d'appui au monde associatif et communautaire (PAMAC). Aux associations sœurs qui se sont engagées aux cotés de la MAS pour une action concertée, nous réitérons nos sincères remerciements.